

Protocole pour les écoles du RPI Brossac-Passirac

Ce protocole est valable à compter du 12 mai et jusqu'au 2 juin.

I. Les jours et horaires de la classe de votre enfant

La classe de M Bonnmort sera accueillie de 8h50 à 9h00, les horaires de classe : 9h00-11h30 et 13h-16h30.

Les GS seront accueillis, les mardis et vendredis et les MS, les lundis et jeudis.

La classe de Mme Grolier sera accueillie de façon échelonnée de 8h40 à 8h50, les horaires de classe : 8h50-11h50 et 13h20-16h20

Les élèves seront accueillis les lundis, mardis et jeudis.

La classe de Mme Guay sera accueillie de 8h55 à 9h05, les horaires de classe : 9h05-12h30 et 14h00-16h35

Les élèves de CE2 seront accueillis les lundis, mardis et les élèves de CE1 les jeudis et vendredis.

La classe de Mme Ecaillet sera accueillie de 8h55 à 9h05, les horaires de classe : 9h05-12h30 et 14h00-16h35

Les élèves seront accueillis les lundis, mardis et jeudis.

II. Les temps de récréation (incluant le temps de lavage des mains)

Classe de M. Bonnmort : de 10h15 à 10h45 et de 14h30 à 15h00.

Classe de Mme Grolier : de 10h15 à 10h45 et de 14h45 à 15h15.

Classes pour l'école H de Balzac :

1^{ère} classe : de 10h15 à 10h45 et de 15h00 à 15h30

2^{ème} classe : de 10h45 à 11h15 et de 15h30 à 16h30.

Seront interdits les jeux collectifs, les jeux de balle, les structures de jeux, tout matériel pouvant se prêter.

Les élèves resteront par groupe classe le temps de la récréation. Nous leur proposerons des activités ou des jeux sans contact.

Pour les enfants (à partir du CP) peuvent apporter une corde à sauter, des livres jeux (coloriage, mots fléchés, croisés...) dans un sac marqué à leur nom mais ils ne devront pas se les prêter.

III. Des affichages concernant les gestes barrière
Ils seront accrochés aux endroits suivants : à l'entrée des écoles, dans chaque classe, dans le hall de la maternelle, dans les couloirs, dans les toilettes et à la cantine.

Des fléchages au sol seront posés pour le sens de circulation à l'entrée de l'école, dans le hall de la maternelle.

IV. Les salles de classe
Elles sont organisées en respectant un mètre entre les tables.
Chaque enfant aura sa table, sa chaise.

V. Les temps de cantine
Ils seront organisés de la façon suivante :
Classe de M Bonmort : de 11h30 à 12h15.
Classes de l'école Honoré de Balzac : de 12h45 à 13h30.
Un temps de désinfection est prévu entre chaque service de cantine.
Pour la classe de Mme Grolier, un seul service de 12h00 à 12h45.

A la cantine, au sein de chaque service, l'entrée et la sortie dans le réfectoire ont été pensées de sorte que les classes ne se croisent pas et que les groupes classes restent constitués et ne soient pas mélangés pendant le repas. Les règles de distanciation sont aussi appliquées.

VI. L'organisation des enseignements
Les enfants resteront dans leur classe.
Aucun matériel ne passera d'un enfant à un autre.

VII. Pour respecter le protocole sanitaire nous vous demandons de :
Ne pas pénétrer dans l'école
Respecter les distances physiques en dehors de l'école (un marquage au sol sera visible)
Respecter strictement les horaires de sorties et d'entrées
Fournir des mouchoirs jetables à votre enfant
Nous ne pourrons pas vous serrer la main, nous vous saluerons de loin

VIII. Hygiène et ménage
Le lavage des mains s'effectuera plusieurs fois par jour.

Les adultes porteront un masque sur les temps scolaire et péri-scolaire.

Le ménage sera fait deux fois par jour.

Les salles seront aérées plusieurs fois par jour.

Date/ Signatures écoles / signature mairie / signature CC4B

Le 07 mai 2020.

Isabelle Guillot
Ecole Maternelle
Alfred de Vigny
16480 BROSSAC



Valérie Grolier
Ecole élémentaire
Passirac 16480



Christine ECARUET
Ecole élémentaire
Honoré de Balzac
16480 BROSSAC

